L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 7 MARS 1885.

Spectacles, Bals. &c.

Spanish Fort Opera House.

ENGAGEMENT EXTRAORDINAIRE!
L'Orchestre Impérial MEXICAIN!

Composé de 30 Musiciens, Richement habillés dans leur Costume National "Charro".

Pour une semaine seulement,
Commençant Jeudi le 5 mars 1885.
MATINÉES SEULEMENT,
Commençant à l'arrivée du train de 2 heures P.M.
ADMISSION ....25 cts.
5 mars—4 f

THEATRE ET FER DE FARANTA
Coin Bourbon et Orléans.

SEMAINE COMMENÇANT LUNDI 2 MARS
Colossale compagnie double—1er spectacle. Grande troupe de spécialités—2e spectacle.
S. J. WHEELER.
—ET SES—
Boule-dogues savants valant $10,000. Secondé par une troupe dramatique de premier ordre dans
SPORTS OF THE MINES.
DEUX SPECTACLES ....UN PRIX
10 cents pour tous.
3 mars—

Grand Rendez-Vous des Familles.

Musée et Théâtre Colossal de Robinson à 10 cents.
Canal, près St-Charles.

DANS LE MUSEE:
Le Dr Alex. Davis (ventriloque). Lizzie Sturgeon, la merveille des marcheuses. Borgia, de la Central American Marimba Company jouant d'instruments de leur pays. L'unique Nain Guatémaltèque. La Femme barbue. THESPIA: Mme Stean, devineresse; la Reine Circassienne; Punch and Judy; Horloge apostolique; le Prof. Angel; Oiseaux savants; Chameau merveilleux. Autres phénomènes dont l'énumération serait trop longue.

AU THEATRE:
Miss Helen Kemper, soliste; Joe Hughes, Miss Eva Kempe, Tom Glenn; Louis St. Clare, chanteur à double voix; le prof. Alex. Davis, sorcier; les Yales et autres.
10 cts—Ouvre de 10 h. du matin à 10 h. du soir—10 cts.
Prix d'entrée pour tous, 10 cts.
27fév 17

Vis-à-vis l'entrée de l'Exposition rue Magazine.
BATAILLE DE SEDAN.
BATAILLE DE SEDAN.
Ce grand Panorama, représentant la plus terrible des batailles modernes, est ouvert au public de 9 h du matin à 11 h du soir.
Entrée:
Adultes....50c
Enfants....25c
Lumières électriques la nuit.
B. NEU....DIRECTEUR
21 janv—

Avis aux Créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

C. A. Philippi & Co. et Charles A. Philippi et Auguste Ferrandon, individuellement et comme membres de la dite raison sociale, vs. leurs créanciers. — No 13,307. Division B.

ORDRE DE COUR—Qu'une cession des propriétés des pétitionnaires, la raison sociale de C. A. Philippi & Co. et aussi de Charles A. Philippi et Auguste Ferrandon, individuellement et comme membres de la dite raison sociale, soit et est par le présent acceptée par la cour pour le bénéfice de leurs créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue devant Marcel T. Ducros, Esq., notaire en cette ville, SAMEDI, le 7me jour de mars 1885, à 11 heures du matin, pour délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires et élire un syndic; et dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens des dits pétitionnaires sont suspendues, et Henry Dadiho, avocat, est nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 30 janvier 1885.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
3 fév—3f en 30 jours

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Antonio Suares vs. Ses créanciers. — No 13,312.

ORDRE DE COUR—Que la cession des propriétés du pétitionnaire Antonio Suares soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit tenue et convoquée pardevant Charles Roll, Esq., notaire en cette ville, le SAMEDI, 7me jour de mars 1885, à 11 heures A. M., à l'effet de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et élire un syndic; et dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire sont suspendues, et que R. H. Marr, Jr., Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 30 janvier 1885.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
31jan—3f en 30 jrs

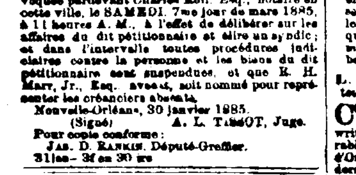

Bandages Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.
Faits sur commande et ajustés par
A. McDERMOTT,
153 rue du Camp, Nlle-Orléans.
N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.
26avril—341 an

Médaille d'Or. Paris 1878 — Diplome d'honneur Amsterdam 1883

BASILE BARES.
No 84 - - Rue Royale - - No 84
SEUL AGENT.

VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equilibré. Breveté pour la tenue de l'accord, la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit.
Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.
18nov—

CHAPEAUX
FLEURS,
PLUMES,
POMPONS
Pour Bals et Soirées
DERNIERS GENRES,
—CHEZ—
Mme C. SAMSON,
150....RUE DU CANAL....150
19 nov 6m

Une Dernière Chance.
Si vous n'avez pas encore souscrit au
New Orleans City Directory de 1885
Envoyez le montant de votre souscription immédiatement par carte postale. L'édition sera basée rigoureusement sur le chiffre des souscripteurs. Les personnes qui n'ont pas souscrit n'ont strictement que la chance d'obtenir un exemplaire qui n'aura pas été payé par un souscripteur en défaut, s'il s'en trouve un qui se place dans ce cas.
PRIX $6
PRIX DE SOUSCRIPTION....$5
Economisez donc $1 en vous assurant tout de suite un exemplaire.

ETRANGERS
DEMANDEZ
SOARD'S CITY MAP
DE LA NLLE-ORLEANS.
PRIX, 50 CTS (CARTE DE POCHE)
Soard's Guide Book and Street Guide,
PRIX, 50 CENTS.
A vendre par tous les marchands de journaux, les libraires, etc., et par
L. SOARD'S, Éditeur,
6 Commercial Place, coin Camp.
1er janv—

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE.
Propriétés améliorées de valeur dans le Troisième District.
A des conditions libérales.
Succession de Jacob Gross.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 11,418—En vertu d'un jugement rendu le 14 janvier 1885 et signé le 21 janvier 1885, pour effectuer un partage, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 8 avril 1885, à midi, des propriétés ci-après décrites, savoir:

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans cette partie connue comme faubourg Marigny, dans l'îlet désigné par le No. cinquante-six, borné par les rues St-Antoine, Joséphine, Bagatelle et Solidelle, conformément à un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, en date du 18 mai 1839, et aussi d'un plan annexé pour référence à un acte passé pardevant J. Agaisse, anciennement notaire en cette ville, le 3 février 1847.

Lequel dit lot est désigné par le numéro quatorze sur les dits plans et mesure vingt-six pieds huit pouces de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de cent dix pieds, entre lignes parallèles. Etant la même propriété que Jacob Gross acquit de Henry Wiltz, par un acte passé pardevant A. Dreyfous, notaire en cette ville, le 16 juillet 1860.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans cette partie connue anciennement comme Faubourg Marigny, désigné comme lot numéro trois de l'îlet numéro quatre-vingt-huit sur un plan en date du 1er juin 1830, déposé pour référence en l'étude de Carlisle Pollock, alors notaire en cette ville, lequel dit îlet est borné par les rues Français, Vertu, Magistrat et Union, et le dit lot forme l'encoignure des rues Vertu et Français et mesure, au pied français, soixante pieds de face à la rue Français, sur une profondeur de cent vingt pieds à la rue Vertu.

Etant la même propriété que le dit Jacob Gross avait acquise de la succession de Mme Françoise Reine Combelle, par acte passé pardevant E. G. Gottschalk, anciennement notaire en cette ville, le 3 août 1864.

3° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Union, Bagatelle, Prosper et Solidelle, désigné par le numéro dix de l'îlet cinquante-deux, conformément à un plan fait par Cosmor, voyer, en date du 12 décembre 1845 déposé pour référence en l'étude de L. T. Caire, alors notaire en cette ville, sous le numéro trente-trois du livre de plans numéro cinq, et mesure, au pied français, trente pieds et un demi pouce de face à la rue Union, sur une profondeur de soixante-seize pieds huit pouces à la rue Solidelle.

C'est la même propriété que le dit feu Jacob Gross avait acquise par voie d'achat de la veuve et des héritiers de William Dorr, par acte passé pardevant Joseph Cohn, ancien notaire de cette ville, le 31 décembre 1875.

Conditions—Un tiers comptant et le reste du prix d'achat à un et deux ans de crédit en billets des acquéreurs portant intérêt à raison de huit pour cent par an, le paiement devant être garanti par hypothèque et le privilège du vendeur sur la propriété pour laquelle les dits billets ont été donnés, avec les clauses de garantie ordinaires de cinq pour cent pour honoraires d'avocat, et transfert de la police d'assurance.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 mars—7,14,21,28—avril 4

William Schulz vs. la succession de Théodore Schultz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 13,434.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 8 avril 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans cette partie connue anciennement comme Faubourg Marigny, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, anciennement Craps, Espagne, Poète et Dauphine, anciennement Grands-Hommes, désigné comme lot numéro cinq, sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, déposé pour référence en l'étude de Hermann, anciennement notaire en cette ville; lequel dit lot mesure trente pieds de face à la rue Dauphine, anciennement Grands-Hommes, sur une profondeur de cent vingt-sept pieds six pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 mars—7,14,21,28—4 avril

Fuchs & Lang vs. la Southern Lithographic Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 13,174—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI 11 mars 1885, à 2 heures p. m., des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Au local No. 38 Natchez Alley, encoignure Bank Alley—

1° Tous les droits, titres et intérêts du défendeur dans cette affaire au droit d'occuper le second étage du local No. 38 Natchez Alley et des Nos. 22, 24, 26 et 30 Bank Place à partir du jour de la vente au 1er novembre 1885.

2° Tous les droits, titres et intérêts du défendeur au droit d'occuper le local No. 10 rue l'Union à partir du jour de la vente au 1er octobre 1885, conformément à un bail entre A. et C. Denis, agents, subséquemment transféré à T. L. Bayne, tuteur naturel du mineur Amelia Bayne, pour le compte de dit mineur, et G. Rockett et Peter Davis, transféreurs du défendeur, en date du 19 septembre 1882, et loué mensuellement à raison de $50.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
7mars—7,8,9,10,11

ANNONCE JUDICIAIRE.
Splendide chance pour un placement rémunératif.

Vente de lots de terres de valeur rues Constance, entre St Joseph et Julia, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les machines, chaudières et autres machines qui y appartiennent, en usage comme une manufacture de cordes de coton—Le tout en bon état dans l'affaire de

L. L. Levy et Joseph Mitchell, exécuteurs testamentaires, vs David Este Reynolds.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,078—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier district de cette ville, MARDI, 17 mars 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les machines, chaudières et autres machines qui y appartiennent, en usage comme une manufacture de cordes de coton, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Joseph maintenant Constance, Tchoupitoulas, Julia et St Joseph, mesurant ensemble soixante six pieds de face à la rue Constance, soixante-sept pieds quatre pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur de cent un pieds huit pouces sur le côté vers la rue St Joseph et de cent huit pieds dix pouces sur l'autre côté.

Etant les deux mêmes lots de terre acquis par le défendeur en cette affaire de Messe et Louis Schwartz, par acte pardevant John Bendernagel, notaire, le 28 mars 1882.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
13 fév—13 20 27—mars 6 13 17

Geo. L. Bright vs. Southern Lithographic Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 13,096—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, sur les lieux ci-après désignés, MERCREDI, 11 mars 1885, à 2 heures p. m., des propriétés ci-dessous désignées, savoir—

Au second étage du local No. 36 Natchez Alley, entre Magazine et Bank Alley:

1° Le contenu du 2d étage du dit local No. 36 rue Natchez, et du bureau ou de la chambre du fond du 3ème étage du dit local, consistant en un lot de meubles de bureau, un assortiment d'encres de valeur, couleurs, vernis, etc., dont on se sert pour la lithographie, une grande presse à bras, machine à couper, machine à plier, 1 machine lithographique à rayer, 1 machine lithographique, fantaisie, 1 lot de pierres lithographiques, un lot de papier, différentes grandeurs, papier extra mappe, papiers plats, livres, albums, stock assorti d'étiquettes, 7000 gravures de l'Exposition, 2 réservoirs d'huile, etc., le tout d'après un inventaire à mon bureau.

2° Le droit de la Southern Lithographic Company d'occuper le second étage et le bureau ou la chambre du fond au 3ème étage de la bâtisse No. 36 Natchez Alley, entre Bank Alley et la rue Magazine du jour de la vente jusqu'au 30 septembre 1885, inclusivement, conformément aux conditions du bail enregistré dans l'affaire ci-dessus.

Mem.—L'acquéreur n'assumera pas le paiement du loyer, mais paiera le prix pour le droit d'occupation, au comptant au moment de la vente.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
28fév—3 7 11 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.
Ventes importantes par le Shérif Civil de 229,798 livres, plus ou moins, de rognures de fer.
Warren Stow vs. Peter Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 12,776.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-dessous désignés, le MERCREDI 11 Mars 1885, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° 40 balles de rognures de fer pesant 65,633 livres moins la tare, 400 livres—65,233 livres net, aux Presses de Coton Pelican et Amelias, rue Tchoupitoulas, entre les rues Ste-Marie et St-André, et rue Tchoupitoulas, entre Félicité Road et St. Mary.

2° 14 balles de rognures de fer pesant 21,160 livres, moins la tare 140 livres 21,020 livres net, aux Presses de Coton Virginia et Mississippi, rue Tchoupitoulas, entre Richard et Market et rue Tchoupitoulas, entre Richard, Market et Religieuses.

3° 10 balles de rognures de fer, 12,685 livres, sur la banquette de la Presse à Coton Peoul, rue Tchoupitoulas, coin Terpsichore.

4° 16 balles de rognures de fer pesant 27,050 livres, moins la tare, 160 livres—26,890 livres net, sur la banquette de la Presse à Coton Fire Proof, rue South Front, coin Robin.

La dite vente sera commencée par les objets premièrement décrits, à 10 heures et demie du matin, sur les lieux où se trouvent les dits objets et doit être continuée sur les lieux deuxièmement décrits où les objets se trouvent et aussi doit être continuée sur les lieux troisièmement décrits où les objets se trouvent et finiront sur les lieux quatrièmement décrits, etc.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27fév—27—2, 7 11 mars.

LEON OUEYROUZE.
GROSSISTE EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET DE LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest
39 RUE DECATUR,
—1a — Nlle-Orléans

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT

Propriété rue Kerlerec.
Succession de George Allain.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 12,758.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 4 avril 1885, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 février 1885, les propriétés suivantes, savoir—

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'îlet renfermé par les rues Kerlerec, Esplanade, Bourgogne et Remparts, désigné par le No 5, lequel lot de terre est attenant dans sa profondeur aux lots Nos 3 et 4 sur la ligne du fond et mesure 57 pieds 11 pouces 4 lignes sur les côtés parallèles à la rue Kerlerec, sur 55 pieds 5 pouces sur chacun de ses autres côtés, ensemble l'usage d'une allée ayant 6 pieds de large et ouvrant sur la rue Kerlerec, laquelle allée est commune également à deux autres terrains.

2° Un autre lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le même îlet et District, désigné par le No 4, lequel lot de terre mesure 27 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Kerlerec, sur 106 pieds 6 pouces de profondeur, ayant également droit à l'usage commun de l'allée ci-dessus mentionnée. Le tout d'après le plan fait par A. de Armas, député voyer de la ville, en date du 1er mars 1885.

Conditions—Une moitié ou davantage comptant et la balance à un an de crédit, en billets garantis par hypothèque et portant 8 pour cent d'intérêt par an de date, cinq pour cent honoraires d'avocat, et le transfert de la police d'assurance aux porteurs des billets, y compris toutes les clauses pénales d'usage.

Les taxes exigibles en 1885 seront à la charge des acheteurs en sus du prix de vente.

Actes de vente pardevant Armand Pitot, notaire, aux frais des acquéreurs.
1er mars—1,7,14,21,28—4 avril

Terrains vacants et bâtisses, près des casernes des Etats-Unis.
Succession de Eugène Dupré.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B—No 13,221.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 21 mars 1885, il sera vendu à midi à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 11 février 1885, les propriétés suivantes, savoir

Huit lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, dans l'îlet borné par les rues Tricou, Chartres, Delorende et Hancock, désignés par les Nos 4 à 11 inclusivement.

Les lots Nos 4 à 9 inclusivement, mesurent chacun 29 pieds 2 lignes de face à la rue Tricou, sur 106 pieds de profondeur.

Le lot No. 9 formant encoignure aux rues Tricou et Chartres, et les lots No 10 et 11 mesurent chacun 28 pieds 4 pouces de face à la rue de Chartres, sur 134 pieds 10 pouces de profondeur.

Les lots Nos 4, 10 et 11 sont vacants.

Le lot No. 5 est vendu avec les bâtisses, comprenant une maison en bois, ayant deux chambres.

Les lots Nos 6 et 7 seront vendus ensemble avec une bâtisse en bois ayant deux chambres.

Les lots Nos. 8 et 9 seront vendus avec une bâtisse en bois, ayant six chambres avec galerie sur la façade, deux citernes en partie sur le lot No. 10, qui seront vendues avec les lots Nos. 8 et 9.

Le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Moitié ou davantage comptant, et la balance à 1 an de crédit en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date, avec toutes les clauses pénales d'usage.

Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire aux frais des acquéreurs.
15 fév—15 21,28, 7, 14,21 mars

Résidence en bois à étage rue Tchoupitoulas, près de l'Avenue de la Louisiane, et face au dépôt du Belt Road de la ville.
Succession de Joseph Courtade.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 13,213

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville — Le SAMEDI, 28 mars 1885, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 18 février 1885, la propriété suivante, savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet renfermé par les rues Tchoupitoulas, Chippewa, Toledano et l'Avenue de la Louisiane mesurant 33 pieds 1 pouce de face à la rue Tchoupitoulas, sur 98 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne vers l'Avenue de la Louisiane 107 pieds 6 lignes de profondeur sur la ligne opposée et 32 pieds de largeur sur la ligne du fond. Ensemble une maison bâtie en bois et dépendances. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Moitié ou plus comptant et la balance à un crédit d'un an en billet portant 8 pour cent d'intérêts de date garanti par hypothèque avec toutes les clauses de sécurité d'usage.

Acte de vente pardevant Oscar Drouet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 pour cent sur le montant de la vente devra être fait au moment de l'adjudication.
22 fév—22, 28—mars 7, 14, 21, 28

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Pierre Nemours Lanve.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 13,636—Division A—Attendu que Mme Veuve Pierre Nemours Lanve a pétitionné à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Pierre Nemours Lanve, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEHAN, Greffier.
7mars—7 11 15

Succession de James Whalen et Mary O'Neil, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 12,910—Division D—Attendu que Mme veuve James Whalen a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de feu James Whalen et Mary O'Neil, sa femme, décédés intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEHAN, Greffier.
7 mars—7 11 15

Succession de John Ehrlicher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 12,140—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Bertha Ehrlicher, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. G. McGEHAN, Greffier.
7 mars—7 11 15

Succession de Bernard Gerde.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 12,212—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte présenté par Pierre Gerde, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEHAN, Greffier.
7 mars—7.11.15

Succession de J. J. Fernandez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 13,597—Division B—Attendu que George J. Fernandez a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu J. J. Fernandez, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEHAN, Greffier.
7mars—7 11 15

Succession de James Ogilvie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,750 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
W. J. McGEHAN, Greffier.
3mars—3 7 12

Succession de Mme Henriette Blum, Veuve de Salomon Weinscheuck.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 13,591—Division A—Attendu que August Felber a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feue Mme Henriette Blum, veuve de Salomon Weinscheuck, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour,
W. J. McGEHAN, Greffier.
3 mars—3 7 12

Succession d'Eugène Kinney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 12,793—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, Jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. G. McGEHAN, Greffier.
3mars—3 7 12

Succession de Mme Margaret Ferner, Veuve de Peter Ferner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 13,579—Division C—Attendu que Mme Mathias Bangert a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Margaret Ferner, veuve de Peter Ferner, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEHAN, Greffier.
3mars—3. 7. 12.

Succession de J. Henry Rothhaar.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 11,6..—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Veuve J. Henry Rothhaar, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEHAN, Greffier.
26fév—26—3, 7 mars.

Succession de Charles Pilman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,559—Division B—Attendu que Oscar Pilman a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Pilman, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEHAN, Greffier.
26 fév—26—3,7 mars

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Vente positive d'une maison double, rue des Marais No 167, près du Marché Tremé.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse.—Le SAMEDI, 14 mars 1885, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles—

Un lot de terre situé dans le Second District, dans l'îlet compris entre les rues Marais, Villeré, Ste-Anne et Dumaine—lequel lot de terre mesure 30 pieds de face à la rue des Marais, sur 96 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur.

Ensemble une résidence à étage en bois couverte en ardoises divisée en deux corps de logis et ayant de chaque côté un rez-de-chaussée salon et salle à manger, avec porte à coulisses et galerie fermée derrière, et deux chambres à coucher à l'étage supérieur, avec balcon sur la rue, cuisine haute de quatre chambres, couverte en ardoises, cour briquetée, deux citernes, hydrant à chaque locataire, hangar, etc.

Le tout loué $34 par mois.
Voir le plan exposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou davantage comptant, et la balance à un et deux ans de crédit en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date jusqu'à parfait paiement, avec toutes les clauses pénales d'usage.

Actes de vente pardevant Oct. de Armas, notaire.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé de l'acheteur sur le prix d'adjudication.
6 mars—

Cottage rue Orléans.
Vente pour cause de départ.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau encoignure Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 14 mars 1885, il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St. Charles, rue St. Charles—

Un lot de terre, situé dans le Second District, dans l'îlet compris entre les rues Orléans, Johnson, Galvez et Ste Anne, mesurant 29 pieds de face à la rue Orléans, sur une profondeur de 78 pieds 10 pouces 3 lignes.

Ensemble une maison basse en bois avec galerie sur le côté et quatre chambres de file, cuve, lieux d'aisance, etc., etc.

Voir le plan à la Bourse.
Condition—Comptant.
Acte de vente pardevant John R. Légier, notaire.
L'acquéreur assumera en sus du prix d'adjudications les taxes de l'année 1885. 7 mars—

Vente pour cause de mauvaise santé.
VACHERIE.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—MARDI, 10 mars 1885—Il sera vendu, à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Gasquet et Napoléon, près de l'écurie de M. Paul Rousset, la vacherie de M. Jean Heugas, se composant de:

18 vaches laitières, plusieurs avec veaux et les autres sur le point de veler, 1 taureau, deux bons chevaux, 1 charrette à lait et une ditto à provisions, les harnais, bidons, baquets et tous les ustensiles de la vacherie.

La clientèle, d'environ 14 à 15 gallons de lait, sera donnée au plus fort acheteur.

Conditions—Jusqu'à $50, comptant, et au-dessus de $50 six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.

Aucune vache ne sortira de l'écurie avant que les acquéreurs aient rempli les conditions voulues.
7mars—

ANNONCE JUDICIAIRE.
BELLE VENTE DE MAGNIFIQUES PLACEMENTS
—DE—
Propriétés Centrales de Choix,
—COMPRENANT—
Magasins et résidences situés dans le Premier et Second Districts de cette ville, et terrains vacants dans le Troisième District.

SUCCESSION DE ANTOINE CARRIERE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 11,591.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—
Le Samedi, 4 avril 1885.
Il sera vendu à midi à la Bourse d'encan de l'Hôtel St. Charles, rue St-Charles—En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 26 février 1885,

Les propriétés suivantes et actions appartenant à la susdite succession, savoir:

Actions.
18 actions de $50 chacune du fonds capital de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans de cette ville d'après certificat No 335 daté 22 août 1872.

Propriétés foncières.
PREMIER DISTRICT.
Magasin en briques à quatre étages, encoignure des rues St-Charles et Poydras.

1° UN LOT DE TERRE formant encoignure dans l'îlet compris entre les rues St Charles, Poydras, Carondelet et Perdido, mesurant 25 pieds 7 pouces 1 lignes de face à la rue St-Charles, sur 100 pieds de profondeur, et faisant face à la rue Poydras.

Ensemble un magasin en briques à trois étages, ayant au rez-de-chaussée un grand magasin subdivisé en deux, et quatorze chambres au dessus aux étages supérieurs, avançant en fer au premier et second étages et faisant face aux rue St-Charles et Poydras.

Une autre bâtisse en briques à trois étages, attenant à la bâtisse ci-dessus décrite, ayant au rez-de-chaussée deux magasins subdivisés en deux magasins et onze chambres aux étages supérieurs avec 2 cabinets de service pour la maison principale et la bâtisse attenante, cour carrelée, citerne, hydrant, chambre à bain, lieux d'aisances, etc., etc.

Le rez-de-chaussée du magasin de l'encoignure est loué à M. Dan Hurley sans bail à raison de $100 par mois.

Le rez-de-chaussée de la bâtisse de derrière faisant face à la rue Poydras, Nos 153 et 155, est loué sans bail à raison de $40 par mois.

Les étages de la bâtisse principale, ainsi que ceux de la bâtisse attenante sont loués à bail à M. Geo. M. Lally et connu comme l'Hôtel Lally, jusqu'au 1er octobre 1885, à raison de $140 par mois—Le tout faisant un revenu annuel de $2,890.

SECOND DISTRICT.
Magasin en briques à un étage, rue Decatur No 41.

2° UN LOT DE TERRE dans l'îlet borné par les rues Decatur, Levée, Bienville et Douane; lequel lot de terre mesure 23 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Decatur sur 115 pieds 2 pouces de profondeur; ensemble un magasin en briques à un étage avec balcon et fenêtres en fer sur la façade. Cette propriété est louée à bail à M. Paul Geipl, à raison de $33.33,00 par mois jusqu'au 1er octobre 1887.

Trois magasins en briques à deux étages, à l'encoignure des rues Bienville et Decatur.

3° UN TERRAIN formant encoignure, dans l'îlet compris entre les rues Bienville, Decatur, Chartres et Conti; lequel lot mesure 63 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Decatur sur 109 pieds 9 pouces 1 ligne de profondeur et face à la rue Bienville, le tout plus ou moins.

Ensemble un magasin en briques à deux étages construit à l'encoignure, avec véranda en fer, autre magasin en briques à deux étages, attenant, faisant face à la rue Decatur.

Ces deux magasins sont loués à bail à M. Auguste Rauxel à raison de $100 par mois jusqu'au 1er octobre 1887.

Un autre magasin en briques à deux étages, avec résidence au-dessus et faisant face à la rue Bienville, et attenant dans la profondeur aux deux magasins ci-dessus décrits.

Ce magasin est loué sans bail à raison de $20 par mois.

Résidence de choix en briques à un étage, rue Bourbon, No 191.

4. UN LOT DE TERRE dans l'îlet compris entre les rues Bourbon, Dauphine, Ste Anne et Dumaine; lequel lot de terre mesure 63 pieds 4 lignes de face à la rue Bourbon, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur du côté de la ligne vers la rue Dumaine, 83 pieds 6 pouces sur une première profondeur sur la ligne vers la rue Ste-Anne, de là retraitssant à angle droit vers la rue Dumaine 33 pieds, de là sur une seconde profondeur de 44 pieds 4 pouces 5 lignes et 32 pieds de largeur sur la ligne du fond.

Ensemble une résidence de choix en briques à un étage, très agréable, ayant au rez de chaussée un grand corridor d'entrée au centre, et de chaque côté salons à arches, cheminées en marbre—très riches, vestibule derrière servant de salle à manger, avec vaisselier.

A l'étage supérieur, corridor au centre, cinq chambres à coucher, cabinet, grand vestibule, et gallerie derrière, balcon en fer avec marquise sur la façade et le côté, gaz dans la maison.

Dans la cour une bâtisse en briques à un étage, contenant cinq chambres au rez-de-chaussée et cinq au-dessus, galerie sur le côté et lieux d'aisance, cour dallée, citerne, hydrant, et un joli jardin d'agrément.

Résidence en briques à un étage rue Ste. Anne No 93.

5° UN LOT DE TERRE dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Bourbon et Dauphine, lequel lot de terre mesure 26 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la rue Ste-Anne sur 129 pieds de profondeur. Ensemble une résidence en briques à un étage ayant au rez de chaussée quatre chambres avec portes à coulisse, galerie derrière et deux cabinets, cinq chambres à coucher au-dessus et varandah en fer sur la façade; dans la cour une bâtisse en briques à étage ayant quatre chambres, cour carrelée, hydrant, parterre, citerne, lieux d'aisance, &c, &c—Loué $30 par mois, avec bail expirant le 30 septembre 1885.

Résidence à étage en bois, à l'encoignure des rues Esplanade et Derbigny.

6° UN LOT DE TERRE dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Claiborne, Derbigny et le Chemin du Bayou. Lequel lot de terre mesure 55 pieds 5 pouces de face à la rue de l'Esplanade, 158 pieds 9 pouces de face à la rue Derbigny, 161 pieds 6 pouces sur la ligne opposée sur une ligne oblique et 11 pieds 9 pouces de longueur sur la ligne du fond

Ensemble une résidence en bois à étage ayant au rez-de-chaussée corridor d'entrée, salon double et salle à manger, tous avec portes à coulisses, vestibule, galerie derrière, et à l'étage supérieur corridor, et quatre chambres à coucher, chambre à bain, avec lieux d'aisance, galerie derrière, balcons sur la façade et le côté; dans la cour et attenant à la maison une bâtisse à étage en bois ayant trois chambres, une sur le côté, lieux d'aisance, etc., citerne, hangar à bois et à charbon, cour carrelée, jardin, etc. Cette propriété est louée $50 par mois, avec bail expirant le 15 octobre 1885.

TROISIEME DISTRICT.
TERRAINS VACANTS.

7° DEUX LOTS DE TERRE dans l'îlet borné par le Canal Marigny, les rues St-Antoine, Duels et Bagatelle; lesquels lots de terre mesurent chacun 31 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue St-Antoine sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

8° QUATRE LOTS DE TERRE dans l'îlet borné par les rues Espérance, Loi, St-Antoine et Bagatelle, désignés par les Nos 9 et 12. Lesquels lots de terre mesurent chacun 31 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue St-Antoine sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Le lot No 9 formant encoignure aux rues Espérance et St-Antoine. Le tout d'après les plans faits par Chs G. de Lisle, en date du 1er octobre 1884.

Termes et Conditions.
Pour les Actions comptant.
Pour les Propriétés Foncières.

Un tiers ou davantage comptant à l'option des acquéreurs, et la balance à un et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de date jusqu'à parfait paiement, cinq pour cent pour les honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement des susdits billets et le transfert des polices d'assurance aux porteurs des billets et toutes les clauses pénales d'usage. Les taxes payables en 1885 seront à la charge des acquéreurs en sus du prix de vente.

Actes de vente pardevant Edgar Grima, notaire, aux frais des acheteurs.

Les acquéreurs paieront comptant sur les lieux 10 pour cent sur le prix de vente afin de garantir leurs adjudications.
28 fév—7,14,21,28 mars—4 avril

VENTES A L'ENCAN.

PAR GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Successions de Mme Marie T. Sauiet,
Epouse décédée de Joseph Paul Morges;
De Veuve François Sauiet,
—Et de—
Marguerite Suzanne Sauiet,
Epouse d'Henri Léon Hennequin.
No 10,423—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

GRANDE VENTE
A Long Crédit
De Propriétés du Premier District,
JOLIES, PRODUCTIVES ET CENTRALES,
—Comprenant—

Des maisons de résidence et des magasins—Emplacements de commerce populaires et sites propres à bâtir, dans les rues Annonciation, Camp, Calliope, Erato, Clio, Thalie et Gaiennié, offrant de grands avantages pour habitations de résidence et placement sûr et profitable de fonds, avantages tels qu'on n'en trouverait pas de semblables sur ce marché.

PAR GIRARDEY & CO—G. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 28 mars 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'encan, à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, accordé le 6me jour du mois de février 1884, ainsi que d'un ordre supplémentaire rendu le — février 1885, dans les susdites successions, les propriétés ci après décrites et très désirables, à savoir:

1° Cinq terrains de valeur situés dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Annonciation, St. Thomas, Thalie et Erato, désignés sur un plan par A. de Armas, député voyer de ville, daté février 1884, comme les lots Nos. 1, 2, 3, 4 et 5. Le lot No 1 forme le coin des rues Annonciation et Thalie et mesure 27 pieds 11 pouces 1 ligne de face à la rue Annonciation, 25 pieds 10 pouces 5 lignes de largeur dans le fond sur 112 pieds 9 pouces 2 lignes de profondeur et de façade à la rue Thalie et 102 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne latérale du lot No 2. Le lot No 2 mesure 27 pieds 6 pouces 5 lignes de face à la rue Annonciation, 25 pieds 6 pouces de largeur dans le fond, 102 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne latérale du lot No 1 et 91 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne latérale du lot No 3.

Le lot No 3 mesure 27 pieds 6 pouces 1 ligne de face à la rue Annonciation, 25 pieds 6 pouces de largeur à l'arrière, 91 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne du côté du lot No 2, et 81 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne du côté du lot No 4.

Le lot No 4 mesure 27 pieds 6 pouces 1 ligne de face à la rue Annonciation, 25 pieds 6 pouces de largeur à l'arrière, 81 pieds 7 pouces 6 lignes sur la ligne du côté du lot No 3, et 71 pieds 4 pouces sur la ligne du côté du lot No 5.

Le lot No 5 mesure 27 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Annonciation, 25 pieds 6 pouces de largeur à l'arrière, 71 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne du côté du lot No 4 et 61 pieds 2 lignes de profondeur sur la ligne de l'autre côté.

Les améliorations sur le lot No 5 comprennent une résidence cottage en bois à un étage à deux corps de logis, désignée par les Nos 106 et 10½ de la rue Annonciation.

2. Onze lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, et dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Constance, Erato et Gaiennié, désignés par les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, I, K, L, sur un plan ou croquis du voyer A. de Armas, daté de février 1884, conformément auquel les dits lots mesurent comme suit à savoir:

Le lot A forme le coin Nord-Ouest des rues Annonciation et Erato, mesurant 35 pieds 2 pouces de face à la rue Annonciation sur une profondeur et façade à la rue Erato de 120 pieds, entre lignes parallèles, et s'étend à une allée commune dans le fond de 7 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur, se prolongeant de la rue Erato à la rue Gaiennié. Les améliorations sur le lot A comprennent une résidence cottage en bois à un étage à double corps de logis, recouverte en ardoises et désignée par le No 89 de la rue Annonciation.

Le lot B mesure 25 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue Annonciation sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et s'étend jusqu'à l'allée commune dans le fond, et porte le No municipal 87 rue Annonciation.

Les lots C et D mesurent chacun 25 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la rue Annonciation sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles et portant les Nos 83 et 85 Annonciation et s'étendant jusqu'à une allée commune dans le fond.

Le lot E mesure 33 pieds 7 pouces de face à la rue Annonciation, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et s'étend aussi jusqu'à une allée commune dans le fond, avec une maison en bois à un étage, à double corps de logis, recouverte en ardoises, et désignée par les Nos 79 et 81 rue Annonciation.

Le lot F mesure 40 pieds 3 pouces de face à la rue Annonciation, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et s'étend à une allée commune dans le fond, avec une maison cottage recouverte en ardoises, désignée par les Nos 75 et 77 rue Annonciation.

Le lot G mesure 24 pieds ... pouces de face à la rue Annonciation sur 120 pieds de profondeur et lignes parallèles et s'étendant jusqu'à une allée commune dans le fond avec une résidence cottage en bois, à double corps de logis, portant les numéros municipaux 71 et 73 de la rue Annonciation.

Le lot H mesure 31 pieds 4 pouces de face à la rue Annonciation sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et s'étend jusqu'à une allée dans le fond avec une résidence cottage à un étage, à double corps de logis portant le numéro municipal No 67 rue Annonciation.

Les lots lettres I et K mesurent chacun 22 pieds 2 pouces de face à la rue Annonciation sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et s'étend jusqu'à une allée commune dans le fond. Ils ont chacun une résidence en bois, à un étage, à deux corps de logis portant les Nos 65 et 67 de la rue Annonciation.

Le lot lettre L forme le coin Sud-Ouest des rues Annonciation et Gaiennié mesurant 32 pieds 1 pouce de face à la rue Annonciation sur 120 pieds de profondeur et façade à la rue Gaiennié entre lignes parallèles. Le lot s'étend aussi jusqu'à une allée commune dans le fond et comprend une résidence en bois à un étage à deux corps de logis portant les numéros municipaux 61 et 63 Annonciation.

Ces onze lots combinés comprennent toute la façade sur la rue Annonciation entre Gaiennié et Erato, mesurant environ 350 pieds sur une profondeur uniforme de 127 pieds 10 pouces. Il y a une allée commune dans la partie du fond, laquelle servitude ne sera pas vendue, et la propriété se vend avec ... du fond.

Un grand emplacement et site pour un vaste établissement industriel, où le travail et les facilités abondent. Les encoignures sont éminemment propres pour les sièges d'affaires, et les propriétés ... résidences, tout en constituant un placement avantageux.

3° Quatre certains lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, Magazine, Gaiennié et Erato, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4 sur un plan par A. de Armas, député voyer, daté février 1884.

Le lot No 1 mesure 23 pieds 11 pouces de face à la rue du Camp, sur une profondeur entre lignes parallèles de 127 pieds 10 pouces et 6 lignes. Les lots Nos 2, 3 et 4 mesurent chacun 24 pieds de face à la rue du Camp, sur une profondeur entre lignes parallèles de 127 pieds 10 pouces et 6 lignes. Les améliorations consistent en une rangée de bâtisses en briques à un étage, comprenant des magasins, etc., désignés par les Nos 316, 318, 320, 322 et 324 rue du Camp. Ils sont en face de la statue du monument de Margaret, près de l'église épiscopale de St-Paul, de l'Asile des Orphelines et de l'Eglise Ste Thérèse. Les propriétés sont également près de la jonction des rues Camp et Prytanée. Elles sont louées sans bail aux locataires actuels.

4° Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, borné par les rues Calliope, Delord, Baronne et Carondelet. Les dits lots se touchent et sont désignés par les Nos. 1 et 2, d'après un plan de A. De Armas, député voyer, daté février 1884, et mesurent, chacun, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Calliope sur 32 pieds 2 pouces 1 ligne de largeur sur la ligne du fond, par la profondeur suivante: Le lot No 1 a une profondeur de 153 pieds 6 pouces et 3 lignes sur la ligne du côté vers la rue Baronne; le lot No 2 mesure 146 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Carondelet et 149 pieds 10 pouces 7 lignes de face sur leur ligne de division.

Avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant une résidence en bois à deux étages à double corps de logis avec dépendances désignées par les Nos 203 et 205 rue Calliope. Le magasin en bois à un étage appartenant à la personne qui l'occupe et n'est pas comprise dans la vente.

Les propriétés sont louées sans baux. Tous les autres renseignements seront fournis au moment de la vente. Tous ces lots se touchent et sont situés près des églises, des écoles et du marché de la rue Dryades; ils ont une valeur positive, soit qu'on les acquière pour les occuper ou les améliorer et constituent un placement très avantageux. Les taxes sont payées jusqu'au 1er janvier 1885.

La vente est positive. Les titres sont parfaits.

Conditions—Un tiers ou le tout comptant, au gré de l'acquéreur, et le reste en paiements annuels à un, deux et trois ans de crédit en billets garantis spécialement par hypothèque et le privilège du vendeur, portant toutes les clauses habituelles de 7 pour cent d'intérêt par an depuis le jour de la vente jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat pour le cas où il y aurait à exercer des poursuites judiciaires pour le recouvrement du montant des billets, ainsi que le pacte de la clause de non aliénando.

Les améliorations devront rester assurées pour un montant qui suffira à couvrir le montant des billets, et les polices transférées aux porteurs des dits billets. Les acquéreurs devront assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1885 en sus du prix d'adjudication; ils seront en outre requis de faire un dépôt de 10 pour cent au comptant sur le prix d'acquisition au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Martin Voorhies, notaire, aux frais des acquéreurs.
26 fév—26, 28—mars 7, 14, 21, 28

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de l'habitation sucrière Crawford,
Sur le Bayou Têche, paroisse Ste. Marie, Louisiane.
Succession de L. F. Generes,
No 11,464—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. Friedrichs, encanteur, Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 21 mars 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en la ville de la Nouvelle-Orléans, conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C" en date du 4 février 1885, rendu dans la susdite succession de la propriété ci-après décrite, à savoir:

L'intérêt indivis dans l'habitation Crawford, étant 48/108 quarante-huit cent huitièmes de toute cette même partie d'un morceau de terre et habitation sucrière, connue comme l'habitation Crawford, mesurant sept arpents et demi de face sur une profondeur usuelle de quarante arpents sur chaque côté du Bayou Têche, dans la paroisse Ste-Marie, Lne, borné de chaque côté du dit Bayou et au haut par la terre de feu David Hayes et en bas par la terre d'Eugène Jeanette.

Ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, dépendances, bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les ustensiles aratoires et les bestiaux qui y appartiennent.

Conditions—Une moitié comptant; la partie à crédit à un an pour billet spécialement garanti par hypothèque et privilège de vendeur, portant huit pour cent par an d'intérêt à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour forcer la collection. Les bâtisses et améliorations seront assurées et la police transférée au porteur du billet. Les taxes dues et exigibles en 1884 et 1885 doivent être assumées en sus du prix de vente par l'acquéreur; 10 pour cent au comptant seront requis du prix de l'acquéreur.

Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.
14 fév—14,21,28—mars 7,14,21

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

VENTE IMPORTANTE
De Propriétés de valeur améliorées et nues dans le Second, le Troisième et le Sixième District.

No 187 rue St-Louis, entre Tremé et Franklin.
No 189 rue St-Louis, entre Franklin et Tremé.
No 45 rue Toulouse, entre Royale et Chartres.
No 64 rue St-Pierre, entre Royale et Bourbon.
No 176 rue de la Douane, entre Remparts et Bourgogne.
No 60 rue de l'Hôpital, entre Royale et Chartres.
Nos 80, 81, 82, 83 et 84 rue de la Levée, entre Espagne et Mandeville, et coin Mandeville et Espagne.
No 551 rue Dauphine, coin Washington.
No 7 rue Annette, entre St-Claude et Marais.
No 115 rue Annette, entre Claiborne et Derbigny.
No — rue de la Levée, entre Enghien et Port.
Coin Champs-Elysées et Royale.
Rue Royale, entre Champs-Elysées et Français.
Champs-Elysées, entre Royale et Chartres.
Louisiana Avenue, entre St-Charles et Prytannée.
Coin Camp et Valmont.
Ilet de terre à Burtheville.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 21 mars 1885 à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, les propriétés ci après décrites, savoir,

SECOND DISTRICT.

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre A, situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St Louis, Toulouse, Franklin et Tremé, mesurant 39 pieds de face à la rue St Louis sur une profondeur de 65 pieds 11 pouces sur la ligne de côté vers la rue Tremé et 64 pieds sur la ligne de côté vers la rue Franklin.

Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage et à deux corps de logis avec mansarde, couverte en ardoises, contenant 4 chambres, 2 cabinets et galerie au rez-de-chaussée et 2 chambres dans la mansarde, aussi une cuisine à deux étages, couverte en ardoises, ayant 6 chambres, cour pavée en briques water works, cuve, lieux d'aisance, etc. La propriété est louée $30 par mois, et porte le numéro municipal 187 rue St Louis.

2° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre B, situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St Louis, Toulouse, Tremé et Franklin mesurant 26 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue St Louis sur une profondeur de 93 pieds 2 pouces

Les améliorations comprennent une bâtisse à un étage avec mansarde couverte en ardoises et ayant 3 chambres, une cuisine à deux étages couverte en ardoises, contenant 4 chambres, cuve, waterworks, lieux d'aisance, cour briquetée, etc. La propriété rapporte $16 par mois et est connue sous le numéro municipal 189 rue St-Louis.

3° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'îlet compris entre les rues St Pierre, Toulouse, Bourbon et Royale, mesurant au pied américain 33 pieds 11 pouces de face à la rue St Pierre sur une profondeur de 64 pieds 5 pouces, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison de résidence à deux étages en briques, couverte en ardoises et une cuisine en briques à deux étages couverte en ardoises y attenante. Il y a une grande allée pavée de dalles. La maison principale a salon, salle à manger, cuisine et lavabo aussi, 5 chambres, galerie entourée en fer, double porte; la partie galerie de côté, vestibule, cour, grands parloir, cabinets d'aisance, citerne, cour en grande partie pavée de dalles et le reste en briques.

Cette propriété porte le No 64 de la rue St Pierre, et vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1885, à raison de $30 par mois payable mensuellement.

4° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District, carré d'îlet borné par les rues Toulouse, St Pierre, Chartres et Royale, désigné par la lettre A, et mesurant, au pied américain, 30 pieds et 7 pouces et 3 lignes de façade rue Toulouse sur une profondeur de 102 pieds 5 pouces et 5 lignes du côté de la ligne plus rapprochée de Chartres, et de 120 pieds 7 pouces de l'autre côté, de là le terrain s'élargit de 2 pieds 10 pouces et 6 lignes et s'étend ensuite à 62 pieds 10 pouces et 4 lignes à l'arrière. Le terrain a sur la limite derrière une largeur de 33 pieds 7 pouces et 3 lignes.

Les améliorations comprennent une maison de résidence confortable en briques, à deux étages avec balcon sur la rue. Au rez-de-chaussée il y a des salons à arche, avec cheminées à manteaux en marbre blanc, salle à manger, vaste corridor et escalier; cinq chambres à coucher avec manteaux de cheminée en marbre à l'étage supérieur, aussi une cuisine à deux étages en briques, couverte en ardoises, il y a une cave, chambres à charbon et à bois, chambre à repasser et quatre chambres à coucher avec galerie de côté, cabinets d'aisance, hydrant, cour pavée d'une extrémité à l'autre, gaz partout. A l'arrière, un terrain de toute la largeur de la propriété sur lequel s'élève un auvent à un étage, couvert en ardoises.

Cette propriété porte le numéro municipal 45 de la rue Toulouse.

Cette propriété est vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1885 à raison de $50 par mois payable mensuellement.

5° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Douane, Bourgogne, Canal et Remparts, mesurant 21 pieds 4 lignes de face à la rue Douane sur une profondeur de 97 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages connue par le No 176 rue Douane, ayant au rez-de-chaussée deux salons, un cabinet, porte à coulisse. Deux chambres dans chacun des étages du deuxième et troisième, une cuisine en briques à deux étages avec trois chambres, cuve, cour briquetée water works, lieux d'aisance, etc. gaz dans toute la maison, balcon en fer faisant face à la rue Douane, allée, etc. Cette propriété est vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1885, à raison de $55 par mois payables mensuellement.

6° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Ursulines, Hôpital et Chartres, mesurant 28 pieds de face à la rue Hôpital sur une profondeur de 74 pieds 4 pouces.

Les améliorations comprennent une élégante résidence en briques pour famille, ayant deux étages, connue par le No 60 rue Hôpital avec une large verandah en fer, ayant au rez-de-chaussée salon, salle à manger et corridor, 5 chambres à coucher et chambre à bain au premier étage, une cuisine à deux étages avec 4 chambres, chambre à charbon, waterworks, deux cuves, lieux d'aisance, allée, etc.

Cette propriété est vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1885 à raison de $40 par mois payables mensuellement.

7° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième district de cette ville, désigné par la lettre A dans l'îlet borné par les rues Levée, Espagne, Mandeville et Victoire, mesurant 19 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Levée sur une profondeur et face à la rue Mandeville de 80 pieds 1 pouce 1 lignes et 80 pieds 7 lignes de profondeur sur l'autre ligne de la lettre B.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages, le rez-de-chaussée est occupé comme buvette, ayant cinq chambres dans les étages supérieurs, une cuisine en briques à deux étages avec deux chambres, waterworks, gaz, etc.

8° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, touchant à la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre B, mesurant 19 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue Levée, sur une profondeur irrégulière de 80 pieds.

Les améliorations comprennent une bâtisse en brique à trois étages, le rez-de-chaussée est occupé par un magasin et les étages supérieurs sont divisés en appartements, une cuisine en briques à deux étages avec deux chambres, lieux d'aisance, etc. et porte le numéro municipal 81 rue Levée.

9° Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations, touchant à la propriété ci-dessus, désigné par la lettre C, mesurant 19 pieds 4 pouces de face à la rue Levée, sur une profondeur irrégulière de 80 pieds. Les améliorations sont les mêmes que celle ci-dessus et porte le numéro municipal No 82 rue Levée.

10° Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, adjacents aux dernières, désignées par la lettre D, mesurant 19 pieds de face rue Levée, sur une profondeur irrégulière de 79 pieds.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages, le rez-de-chaussée duquel est occupé comme —— et les étages supérieurs sont divisés en appartements, et portent le numéro municipal 83 rue Levée.

11° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations, adjacent au dernier, désigné par la lettre E et mesurant 19 pieds 4 pouces 4 lignes de face rue Levée, sur une profondeur irrégulière de 79 pieds. Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages le rez-de-chaussée est occupé par —— et les étages supérieurs sont divisés en appartements et porte le numéro municipal 84 rue Levée. Les propriétés A B C D et E ci dessus décrites, seront vendues avec privilège d'une allée en commun, faisant face rue Mandeville. Pour les dimensions précises, voir le plan à la Bourse.

12° Un terrain avec bâtisses et améliorations, situé dans le 3me district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Annette, Claiborne, Derbigny et St Antoine mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face rue Annette sur une profondeur de 72 pieds 7 pouces. Les améliorations comprennent une maison double ayant 4 chambres, dépendances, lieux d'aisance, etc., et connue sous le No 115 rue Annette.

13° Un terrain avec bâtisses et améliorations, dans le 3me district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Washington et Enghien, mesurant 29 pieds 3 pouces et 5 lignes de face rue Dauphine, sur une profondeur et façade entre lignes parallèles de 151 pieds 8 lignes rue Washington.

Les améliorations comprennent une élégante maison en bois à deux étages, recouverte en ardoises, ayant salon, salle à manger, porte à coulisse, grande galerie latérale au premier étage, et deux grandes chambres au premier étage, cuisine à deux étages, dépendances avec 4 chambres, écurie, auvent en bois couvert en partie briquetée, hydrant, citerne, gaz, lieux d'aisance, galerie devant et derrière au rez-de-chaussée et au premier étage, tout couvert en ardoises.

14° Un terrain dans le Troisième District de cette ville, avec les bâtisses et améliorations, carré d'îlet, borné par les rues Levée, Enghien, Victoire et Port, désigné par le No 3, mesurant 22 pieds 7 pouces de face à la rue Levée, sur une profondeur de 81 pieds. Les améliorations comprennent

15° Un terrain avec bâtisses et améliorations situé dans le Troisième district de cette ville, carré borné par les rues Annette, Marais, St-Claude et St Antoine, mesurant 33 pieds 1 pouce de face rue Annette, sur une profondeur de 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes.

Les améliorations comprennent une maison double ayant 6 chambres, une bâtisse à deux étages attenante avec 4 chambres au rez-de-chaussée et 4 chambres au dessus, lieux d'aisance, auvents, hydrants, gaz, citerne, etc. Connu sous le No 7 rue Annette.

16° Un terrain avec bâtisses et améliorations dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No. 1, carré d'îlet borné par les rues Champs Elysées, Royale, Chartres et Français, formant le coin des rues Champs Elysées et Français, mesurant 30 pieds de face rue des Champs-Elysées sur une profondeur et façade rue Royale de 95 pieds 10 pouces et 5 lignes.

17° Un terrain avec bâtisses et améliorations, situé dans les mêmes district et carré d'îlet, désigné par le No 4, mesurant 30 pieds de face rue des Champs Elysées, sur une profondeur de 127 pieds 2 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles.

18° Un terrain, même district et carré, désigné par le No. 5, mesurant 32 pieds de face à la rue Royale, sur une profondeur de 97 pieds, 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles.

SIXIEME DISTRICT.

19° Un terrain situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 19, carré d'îlet borné par les rues St. Charles, Prytanée, Louisiana Avenue et la propriété des héritiers De Lachaise, mesurant 30 pieds de face Avenue de la Louisiane sur 128 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

20° Deux terrains situés dans le Sixième district de cette ville, désignés par les Nos 11 et 12, carré No 26, compris entre Camp, Magazine, Valmont et Belle Castle, mesurant comme suit: le terrain No 11, 30 pieds rue du Camp sur 103 pieds profondeur, entre lignes parallèles et le terrain No 12, formant le coin Camp et Valmont, 38 pieds 8 pouces de profondeur à l'arrière, 103 pieds de profondeur sur la ligne le divisant du terrain No 11, et 103 pieds 9 pouces 6 lignes de profondeur et de façade rue Valmont.

21° Un terrain situé à (Burtheville), Sixième District de cette ville, désigné par le No 104 carré d'îlet borné par les rues Henri Clay, Bloomingdale, Breslau et Long et comptant 18 terrains numérotés de un à dix-huit, inclusivement. Pour les dimensions, voir le plan à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans pour des billets portant hypothèque spéciale et lien du vendeur, et privilège avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à paiement, la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat, en cas de procédures judiciaires pour le recouvrement des dits billets en tout ou en partie, et toutes les clauses usuelles des actes de vente.

Les acquéreurs garderont les bâtisses assurées pour le montant fixé par les polices d'assurance du vendeur, transférées aux détenteurs des billets, pour rembourser les primes non-expirées, et assumeront le paiement de toutes les taxes de 1885 en sus du prix d'adjudication et requis de faire un dépôt au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant des notaires à désigner par les vendeurs au moment de la vente, aux frais des acquéreurs.
7mars—7,8,14 avril

Propriété de valeur sur le Bayou St-Jean.
Succession de Jean Egreteau.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 12,756.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. Placide J. Spear encanteur, Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI 11 avril 1885, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'encan St Charles rue St-Charles entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable W. T. Houston juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 3 mars 1885 pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir

Deux lots de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, sur la rive droite du Bayou St Jean, désignés par les Nos 12 et 13, mesurant plus ou moins, au pied américain, 100 pieds de face au Bayou St Jean ou chemin coquille, sur toute la profondeur entre lignes parallèles jusqu'à la propriété maintenant ou anciennement appartenant à Félix Labatut; l'autre lot désigné par le No 12 touche au lot ci-dessus et mesure plus ou moins 100 pieds de face au dit Bayou St Jean ou chemin coquillé sur une profondeur de 360 pieds moins cette portion du dit lot 12 que par acte passé pardevant E. Bouny notaire, le 14 juin 1860 le dit Jean Egreteau a vendu à Mme A. Guénard laquelle portion mesure 32 pieds de face au Bayou St Jean sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles bornée sur un côté par la balance du lot No. 12 et sur l'autre côté par le lot No. 11.

Termes et Conditions—Une moitié ou plus comptant au gré des acquéreurs et le reste à 1 an avec 8 pour cent par an à partir du jour de la vente et les clauses usuelles hypothécaires, honoraires d'avocat, assurance, etc.

Acte de vente pardevant ——, notaire aux frais des acquéreurs.
7 mars—7 14 21 28—4 avril

PAR HOEY & O'CONNOR.

Deux résidences meublées sur le bord du Golfe.
Et un verger sur le bord du Golfe à Waveland, Baie St-Louis.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 14 mars 1885 à midi, à la Bourse d'encan St Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à l'encan—

1° Deux morceaux de terre à Waveland à peu près à 48 milles de la Nouvelle-Orléans par le chemin de fer L. et N., sur le bord du Golfe et mesurant chacun 100 pieds de face sur 3000 pieds de profondeur; sur chaque lot il y a trois très élégantes spacieuses et confortables cottages et très bâtisses de jolis arbres avec ombrage, verger vignoble il y a un grand wharf jusqu'au large, et deux chambres à bain. Les cottages sont prêts à être habités, étant complètement meublés; le voisinage est excellent. Le grand cottage est bien meublé, cuisine et table, installations de chambres à manger et grand Sun Light Gas Machine. La valeur totale était de $600.

2° Un morceau de terre touchant à celui ci-dessus et mesurant 200 pieds de face sur le golfe sur une profondeur d'à peu près 3000 pieds sur lequel il y a de magnifiques chênes et autres arbres, bâtisses pour serviteurs. Vignoble. Ces propriétés de choix sont à 15 minutes de marche de la station Waveland avec une magnifique façade sur le golfe et un beau chemin qui conduit à la Baie St Louis, et se trouvent un peu à l'ouest de la résidence de James Wood et près de celle de M. Harduan.

Termes et conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un et deux ans de crédit, avec intérêt de 7 pour cent par an privilège de vendeur et les clauses usuelles de garantie, et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Edgar Grima, notaire.
7 mars—7 8 13 14

ANNONCE JUDICIAIRE.
Actions, Bons et Diamants, à l'encan.
Dans l'affaire de A. Carriere & Sons vs. leurs créanciers.
No 11,816—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
Vente par ordre de J. M. Seixas, syndic.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, 17 rue Carondelet—JEUDI, 17 mars 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 2 mars 1885, il sera vendu à l'encan les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

10 Actions de la New Orleans Insurance Association.
25 Actions de la Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans.
2 Actions de la Bourse aux Produits de la Nouvelle-Orléans.
Certificat de 50 Actions de la New Orleans Jackson & Great Northern Railroad Company, qui devra être endossé à l'acquéreur par le syndic.
600 Bons Confédérés de $100 chacun.
Conditions—Comptant avant le transfert.
—ET—
Immédiatement après, aux bureaux des encanteurs, No 17 rue Carondelet, les diamants suivants
1 Broche en Diamants
1 Bague en Diamants
1 Paire Boucles d'Oreilles en Diamants.
Conditions—Comptant sur les lieux.
On peut voir les diamants en s'adressant au syndic. 7mars—7 8 14 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété coin Freret et Première.
Amelia Mosley, Veuve de Robert Joseph, administratrice, vs. Irven Dorson.
No 13,245—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A—Vente en partage.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet — SAMEDI, 7 mars 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu d'un jugement en partage rendu et signé dans l'affaire ci-dessus par l'Hon. L. Tissot juge de la dite cour, le 20 janvier 1885, il sera vendu à l'encan les propriétés suivantes, à savoir—

Trois terrains et les améliorations dans le Quatrième District, dans l'îlet borné par les rues Howard, Freret, Première et Seconde, étant les lots Nos 16, 17 et 19 et mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Première sur 96 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 16 formant le coin des rues Freret et Première. Ces lots, de même que les améliorations, seront vendus séparément.

Conditions—La moitié comptant, le reste à un an de crédit pour billets garantis par hypothèque sur la propriété, et portant 8 pour cent d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, et toutes les autres clauses usuelles, les acquéreurs devront faire un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente et assumer le paiement des taxes de cette année.

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant Octave Morel, notaire.
4 fév—4,14,21,28—mars 7

ANNONCE JUDICIAIRE.
RESIDENCE DE VILLE,
No 176 rue St Charles, entre Girod et Julia,
Près des résidences de MM. Spofford, Kohn, Twitchell et Davidson.
Vente pour du comptant.
Dans l'affaire de H. F. Bridewell & Co. vs leurs Créanciers.—H. F. Bridewell & Co., Henry F. Bridewell et George Moorman, individuellement,
No 12,457—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey encanteur, bureau: No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 21 mars 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable Henry L. Lazarus, juge de la dite Cour Civile de District, rendu dans l'affaire ci dessus le 10 février 1885, il sera vendu à l'encan la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir

La résidence en briques à deux étages et demi No 176 rue St-Charles, dans l'îlet borné par les rues St-Charles, St Mary ou Chareb, Girod et Julia. Le lot est désigné comme lot No 10 et mesurant 29 pieds américains 97 pieds de face à la rue St-Charles sur une profondeur de 149 pieds 7 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles, s'étendant à la façade de la rue St-Mary, la résidence est retirée de la rue, a de vastes galeries avec colonnes, corridors spacieux, salons et salle à manger et il y a 10 ou 12 chambres à coucher.

Elle est située dans un centre très social, à quelques îlets des omnibus, près la place Lafayette, à proximité de quatre lignes de chemin de fer, offre une occasion rare pour une maison splendide pour un marchand ou un professionnel.

Conditions de la vente—L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles cette année, et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant E. P. Upton, notaire.
15 fév—15 21 28 mars 7 14 15 20 21

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

GRANDE VENTE d'Emplacements de choix pour le Commerce RAPPORTANT DE BEAUX REVENUS.

Coin des rues St-Charles et Commune,
Vis-à-vis de l'Hôtel St Charles.
Occupés par les Salles de Billards de Miller et divers autres.

Coin Baronne et Commune,
Vis-à-vis la Compagnie du Gaz.
Occupé par Judah Hart et autres.

Magasin Rouge No 1 sur la Levée,
Entre le marché Français et le marché aux légumes, occupé par S. Alexander, comme magasin de marchandises sèches.

No 9 rue Decatur,
Vis-à-vis la Poste des Etats Unis, occupé par Folsom Bros.

No 11 rue Decatur,
Vis-à-vis la Poste des Etats-Unis, occupé par George Ellis, libraire.

Coin Dauphine et Orléans,
Bâtisse en briques à un étage.

Nos 176, 178 et 180 rue Dauphine,
Entre Ste Anne et Orléans, bâtisses en briques à double corps de logis.

No 53 rue Orléans,
Entre Dauphine et Bourbon, bâtisse à un étage.

Rue Orléans,
Entre Bourbon et Dauphine.

Nos 122 et 124 Rue Toulouse,
Entre Dauphine et Bourgogne grande bâtisse en briques occupée par la "Louisiana Troy Laundry Company".

Nos 103 et 105 rue des Remparts,
Entre St-Louis et Toulouse bâtisse en briques à deux étages avec mansardes et à deux corps de logis.

No 91 rue St-Louis,
Entre Bourbon et Dauphine bâtisse en briques à deux étages.

Marie C. Durruty et als. vs. Mme Louise Gasquet et als.
En partage entre les héritiers.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.—No 12,704.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear Encanteur Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI 4 Avril 1885 à midi il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un jugement rendu le 9 janvier 1885 et signé le 16 janvier 1885, par l'Hon H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E dans l'affaire ci-dessus, les propriétés de valeur ci-après décrites, à savoir,

PREMIER DISTRICT.

1. UN CERTAIN TERRAIN ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St Charles, Canal, Commune et Carondelet formant le coin des rues St Charles et Commune et mesurant au pied américain d'après un croquis d'arpentage fait par Louis H. Pilié, assistant voyer de ville, le 3 décembre 1884, comme suit: 35 pieds 8 pouces de face à la rue St Charles, 119 pieds 1 pouce de profondeur et façade à la rue Commune 121 pieds 11 pouces et 1 ligne de profondeur sur l'autre ligne latérale et 13 pieds 11 pouces et 4 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages, couverte en ardoises, avec balcon en fer au second étage, désignée par les Nos municipaux 25 et 27 rue St-Charles et Nos 141 et 143, 145, 147 et 149 rue Commune.

Cette dite propriété rapporte un loyer annuel de six mille neuf cent piastres ($6,900), et est vendue sujette aux baux suivants à savoir: En premier lieu à John Miller, cette partie du rez-de-chaussée désignée par le No 143 rue Commune et cette partie rue St-Charles dont il se sert maintenant comme entrée à sa buvette, aussi tout le second et le troisième étage, le tout loué jusqu'au 30 septembre 1885, à raison de deux cent soixante piastres ($260) par mois payables mensuellement. En second lieu à divers locataires dont les baux expirent le 30 septembre 1885, le reste de la dite bâtisse à raison de trois cent quinze piastres ($315) par mois payables mensuellement.

2. UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Commune, Gravier, Baronne et Carondelet formant le coin des rues Baronne et Commune et mesurant au pied américain d'après un croquis ou certificat d'arpentage fait par Louis H. Pilié, assistant-voyer de ville le 3 décembre 1884, comme suit: 45 pieds de face à la rue Commune, 110 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur et de façade à la rue Baronne, 106 pieds 2 pouces de profondeur sur l'autre ligne latérale et 21 pieds 6 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Les améliorations comprennent la bâtisse en briques à trois étages couverte en ardoises avec grand verandah en fer au second étage désignée par le No municipal 196 rue Commune et Nos 43, 45 et 47 Baronne.

Cette propriété est vendue sujette à divers baux expirant le 30 septembre 1885, à raison de deux cent sept piastres et cinquante cents ($207.50) par mois payable mensuellement pour tout le rez-de-chaussée ainsi que deux bureaux au second étage et deux bureaux au troisième étage. En outre des bureaux loués comme ci-dessus il y a au troisième un bureau loué au mois à raison de dix piastres ($10) par mois et deux bureaux inoccupés, dont un au deuxième.

SECOND DISTRICT.

3. UN CERTAIN LOT DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Canal, Dorsière, Decatur (autrefois Vieille Levée) et Douane désigné par le No 4 sur un croquis ou certificat d'arpentage fait par Louis H. Pilié assistant voyer de la ville, le 3 décembre 1884, et mesurant au pied américain, conformément audit croquis ou certificat d'arpentage, 29 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Decatur, sur une profondeur de 71 pieds 3 pouces 6 lignes se dirigeant de la rue Decatur à la rue Dorsière, le dit lot ayant sur cette dernière rue une façade de 29 pieds 11 pouces 3 lignes.

Les améliorations comprennent la bâtisse en briques à trois étages, couverte en ardoises connue par le No municipal 9 rue Decatur et occupée par MM. Folsom Bros, marchands de fusils. Ladite propriété se vend sujette à un bail en faveur desdits Folsom Bros, expirant le 30 septembre 1885, au taux de cent soixante quinze piastres ($175) par mois payable mensuellement.

4. UN CERTAIN LOT DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dorsière, Decatur (autrefois Vieille Levée), Canal et Douane désigné par le No. 5, sur un croquis ou certificat d'arpentage fait par Louis H. Pilié, assistant-voyer de ville le 3 décembre 1884 et mesurant au pied américain, conformément audit croquis ou certificat d'arpentage, 29 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Decatur sur une profondeur de 71 pieds 3 pouces 6 lignes, se dirigeant de la rue Decatur à la rue Dorsière, ledit lot ayant sur cette dernière rue une façade de 29 pieds 11 pouces 3 lignes.

Les améliorations consistent en une maison en briques à trois étages, couverte en ardoises, connue par le No 11 rue Decatur, et occupée par George Ellis qui y tient une librairie et un magasin de fournitures de bureau. La dite propriété se vend sujette à un bail audit Geo. Ellis expirant le 30 septembre 1887, au taux suivant, savoir: Jusqu'au 30 septembre 1885, cent quarante piastres ($140) par mois, payable mensuellement du 30 septembre 1885 au 30 septembre 1886, cent cinquante piastres ($150) par mois, payable mensuellement, et du 30 septembre 1886 au 30 septembre 1887, cent soixante piastres ($160) par mois payable mensuellement.

5. TOUTE CETTE PORTION OU CE LOT DE TERRE, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville, dans l'emplacement compris entre le pied de la Vieille Levée et le chemin public, maintenant rue Peters, entre les deux Marchés, désigné par la lettre A, et ayant au pied américain, 28 pieds 5 pouces de face sur la ligne de la Vieille Levée 28 pieds 2 pouces 7 lignes sur la ligne du vieux chemin public, maintenant rue Peters, 64 pieds sur le côté ouest sur la ligne du lot No 2, et 56 pieds 5 pouces 6 lignes de profondeur sur le côté est, sur une ligne faisant face au Marché aux légumes. Le tout conformément à un croquis fait par Edgar Pilié, architecte le 26 novembre 1884.

Cette propriété est connue habituellement sous le nom de "Red Store" No 1, et les améliorations consistent en un édifice en briques à trois étages, couvert en ardoises, occupé par S. Alexander qui y tient un magasin de tissus (dry goods). Ladite propriété se vend sujette aux deux baux suivants, en faveur dudit S. Alexander, savoir le premier expirant le 30 septembre 1885, et le second le 30 septembre 1890 au taux de cent cinquante piastres ($150) par mois jusqu'au 30 septembre 1885, et au taux de cent trente cinq piastres ($135) par mois, du 30 septembre 1885 au 30 septembre 1890, le locataire faisant toutes les réparations nécessaires.

6. DEUX CERTAINS LOTS DE TERRE se touchant, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Toulouse, Dauphine, St Louis et Bourgogne mesurant ensemble plus ou moins, au pied américain, environ 64 pieds 10 pouces de face à la rue Toulouse, sur une profondeur d'environ 102 pieds 3 pouces.

Les améliorations comprennent l'édifice en briques à deux étages, couvert en ardoises et bien connu, occupé autrefois par les écuries de VanRooten et aujourd'hui par la Louisiana Troy Laundry. Cette propriété se vend sujette au bail en faveur de Joseph Hernandez expirant le 21 janvier 1886, au taux de $35 par mois, le locataire s'obligeant à faire à ses frais toutes les réparations nécessaires.

7. UN CERTAIN LOT DE TERRE avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, St Louis, Toulouse et Bassin, ayant au pied américain, conformément au croquis fait par Edgar Pilié, architecte, le 26 novembre 1884, 24 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue des Remparts, sur une profondeur entre lignes parallèles de 74 pieds 8 pouces.

Les améliorations consistent en une maison en briques à deux étages, avec mansardes, à double corps de logis, couverte en ardoises, avec lieux d'aisance, etc., connue par les Nos municipaux 103 et 105 rue des Remparts. La maison a un balcon en fer sur la façade et environ 8 chambres dans chaque corps de logis. Le tout est loué à raison de cinquante piastres ($50) par mois.

8. UN CERTAIN LOT DE TERRE, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues St-Louis, Bourbon, Toulouse et Dauphine, et mesurant au pied américain, conformément à un croquis fait par Edgar Pilié, architecte, le 26 novembre 1884, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue St Louis sur une profondeur, entre lignes parallèles de 65 pieds 7 pouces.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages, ayant 4 chambres, galerie de côté, lieux d'aisance, etc., le rez-de-chaussée est occupé comme entrepôt de fruits. La propriété est connue comme le No 91 rue St-Louis, est louée à raison de $20 par mois payable mensuellement.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

9. QUATRE CERTAINS LOTS DE TERRE, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Dauphine, Orléans et Ste Anne, désignés par les lettres A, B, C, D et mesurant au pied américain, comme suit.

Le lot A, a 64 pieds 11 pouces de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes et une largeur sur la ligne du fond de 64 pieds 6 pouces et 2 lignes. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à un étage ayant deux corps de logis, avec une cuisine en briques à deux étages ayant huit chambres à chacun des côtés, lieux d'aisance, etc., connue comme Nos 176, 178 et 180 rue Dauphine, louée à raison de $40 par mois.

Le lot B forme l'encoignure des rues Orléans et Dauphine et mesure 33 pieds 2 pouces de face à la rue Orléans, sur une profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue Dauphine de 73 pieds 5 pouces et 5 lignes. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à un étage, couverte en ardoises, ayant cinq chambres, lieux d'aisance, etc. et est occupée comme buvette, louée $30 par mois.

Le lot C mesure 30 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Orléans sur une profondeur entre lignes parallèles de 73 pieds 5 pouces et 5 lignes. Les améliorations consistent en une bâtisse en bois et en briques à un étage, couverte en ardoises ayant quatre chambres, lieux d'aisance, hangar, etc., connue comme le numéro municipal 53 rue Orléans.

Le lot D mesure 28 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Orléans sur une profondeur entre lignes parallèles de 83 pieds 1 pouce, le tout conformément aux plans et au croquis faits par Edgar Pilié architecte, le 26 novembre 1884. Les lots C et D sont occupés comme dépôt de bois et de charbon et sont loués à $20 par mois.

TERMES ET CONDITIONS—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur ou des acquéreurs et le reste à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs à son ordre ou à leurs propres ordres par lui ou par eux endossés, divisés en coupons pour satisfaire l'intérêt des vendeurs, datés du jour de l'adjudication et portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement, avec hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue pour garantir le paiement des dits billets avec toutes les autres clauses usuelles de garantie, inclus les 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour recouvrer le paiement des billets, les améliorations devront être assurées et les polices d'assurance transférées aux vendeurs. Les taxes d'Etat et de ville dues et exigibles en 1885 devront être payées par l'acquéreur ou les acquéreurs en sus du prix d'adjudication.

Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant W. J. Castel, notaire, aux frais des acquéreurs.
28fév—28—7, 14, 21, 28mars—4 avril

Propriétés améliorées de valeur dans le Second District.

Nos. 417 et 419 rue Ste-Anne.

Nos. 365 et 367 rue d'Orléans.

No. 387 rue d'Orléans.

Joseph Martin
contre
Eugène Martin et autres.

Pour un partage.

No 12,771.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau, No. 46 rue Royale SAMEDI 11 avril 1885 à midi il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St Charles, rue St. Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un jugement rendu le 20 janvier 1885 et signé le 29 janvier 1885 et en vertu d'un ordre daté le 23 février 1885 rendu par l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus les propriétés ci-après décrites, savoir

1. Un certain lot de terre, situé dans le faubourg Tremé dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Marais et Villeré, mesurant au pied américain 50 pieds de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de 90 pieds, entre lignes parallèles le dit lot se composant de portions des lots Nos 1, 2 et 3 de dit îlet conformément au plan dressé par A. D'Hemecourt daté le 22 décembre 1856 et déposé en l'étude de Felix Grima, notaire de cette ville, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, portant les numéros municipaux 415, 417 et 419 rue Ste Anne, ainsi avec les droits, voies et privilèges qui s'y rattachent.

Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage à double corps de logis, contenant deux chambres et 1 cabinet, avec cuisine, lieux d'aisance, citerne etc. à chaque corps de logis, comprenant aussi une autre maison en bois à un étage contenant deux chambres, avec cabinet, cuisine, grande galerie sur la façade, citerne, lieux d'aisance etc. ainsi que l'usage d'une allée commune aux deux propriétés.

2. Deux certains lots de terre situés dans le faubourg Tremé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Orléans, Ste Anne, Marais et Villeré, et sont désignés par les Nos 6 et 7 sur un plan dressé par J. Communy, arpenteur, et daté du 15 septembre 1844 et déposé en l'étude de F. P. Labarre, notaire de cette ville; conformément à ce plan, les dits lots se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue d'Orléans sur une profondeur de 75 pieds entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les améliorations et dépendances qui s'y trouvent portant les Nos 365 et 367 rue d'Orléans, et aussi avec les droits voies et privilèges qui s'y rattachent. Les dites améliorations comprennent deux petits cottages séparés l'un de l'autre et renfermant chacun 2 chambres avec cabinet, cuisine, citerne, lieux d'aisance, etc.

3. Un lot de terre situé dans le Second district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Orléans, Ste Anne, Tonti et Rocheblave, lequel est désigné par le No 5 sur un croquis annexé à un acte passé pardevant Antoine Doriocourt, notaire de cette ville le 1er mars 1862; le dit lot mesure, au pied américain 30 pieds de face à la rue d'Orléans sur 81 pieds 5 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne de la rue Tonti et sur 81 pieds 8 pouces 4 lignes sur la ligne qui le sépare du lot No 6.

Ensemble avec les améliorations et dépendances qui s'y trouvent, le dit lot porte le No municipal 387 rue d'Orléans et comporte la jouissance des droits voies et privilèges qui s'y rattachent. Les améliorations comprennent une maison en bois à un étage contenant 3 chambres, avec citerne lieux d'aisance, etc., ainsi qu'une cuisine.

Conditions—Un tiers comptant, et le reste à un et deux ans de crédit, en billets divisés en coupons au gré des co-propriétaires, portant intérêt au taux de 8 pour cent l'an, de la date de la vente jusqu'à paiement et garantis par hypothèque et privilège du vendeur. Les actes de vente contiendront les clauses usuelles. Les édifices devront être toujours assurés pour un montant suffisant au moins à payer les billets, et les polices d'assurance spécifieront que le paiement s'il en devient dû sera payable aux porteurs des dits billets; en cas de procès pour recouvrer le montant des billets, les honoraires d'avocats fixés à 5 pour cent sont payés par les acquéreurs.

Les taxes de 1885 seront aussi payées par les acquéreurs en sus du prix d'adjudication. Les acquéreurs paieront comptant sur les lieux 10 pour cent du montant de l'adjudication pour assurer la vente.

Actes de vente pardevant Charles J. Theard, aux frais des acquéreurs. 7mars—

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE DE SYNDIC,
Bois de Charpente 12x12.
25 logs plus ou moins.
J. A. Terry & Sons vs. Leurs Créanciers, No. 13,573 du Dossier de la Cour.
A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur, Bureaux No 13 rue Carondelet—MARDI, 10 mars 1885 à midi, au nouveau Bassin, à l'intersection des rues Delord et Claiborne en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division B, en date du 6 mars 1885 dans l'affaire de J. A. Terry & Sons vs. Leurs Créanciers, No. 13,573 du Dossier de la Cour à l'encan il sera vendu—
25 logs 12x12 plus ou moins.
Conditions—Comptant sur les lieux.
7mars—à la vente

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété de choix dans le Troisième District.
Succession de Théodore Schultz.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B—No 12,935.

PAR B. ONORATO, Encanteur, Bureau No. 45 rue Royale—SAMEDI, 4 avril 1885 à midi à la Bourse d'Encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite cour, en date du 24 février 1885, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Espagne, Bourgogne, Poète et Dauphine, mesurant 30 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant
Acte de vente pardevant James Fahey, notaire aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur aura à payer en sus du prix de son adjudication, les taxes dues et exigibles en 1885.
Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
28fév—28—7, 14, 21, 28mars—4 avril.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Dix terrains de valeur dans le Sixième District.
Succession de George Allan.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E—No 13,126.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI 4 avril 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la dite cour, en date du 21 février 1885, je procéderai à la vente de la propriété ci après décrite, à savoir

Dix certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Upperline, Carondelet, Robert et Baronne. Les dits lots sont numérotés de 1 à 10 inclusivement, comprenant toute la façade du dit îlet sur la rue Upperline et mesurant, chacun, 31 pieds 2 pouces face à la rue Upperline sur une profondeur de 100 pieds.

Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant George C. Preot, notaire, aux frais de l'acquéreur.
L'acquéreur aura à payer, en sus du prix d'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1885.
Un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication pour lier la vente.
28fév—28 mars 7 14 21 28 avril

L'Abeille de
NOUV...
SAMEDI

COMPAGN...
North G...
Prix du pass... Brême à la ... à Galveston, ... voie de New...
RED ST...
LE RHONE
Ligne de la ...
MANDEVILLE
Vapeur de la M...
NEW C...
SERVICE
C. E. KELLS
G. P. MALO...
FEUIL...
No. 29
Comtess...
DE LA COMTE...